Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201065-20251216-2025_94-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Isabelle ETIEMBLE, Françoise GALLOUET, Karine MACE, Françoise HURSON, Amandine HARNAY, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Laurence LEVEE Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Sébastien BOUL, Philippe GUIGNARD, Yannick CHAPELAIN, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON
Absents excusés	Mesdames Maryline NIVET (pouvoir à Richard HAAS), Béatrice REDON Messieurs Loïc JAMBOU (pouvoir donné à Jean-Yves HINAULT)
Secrétaire de séance	Madame Sylvie GUIGNARD
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2025-94 **PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES PAPYS DE CHARCOT : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe à la Cohésion Sociale, à la Santé et à la Dynamique Citoyenne

En 2024, un projet citoyen « Le Patio du Point-Virgule » a été sélectionné parmi les projets présentés. Ce dernier consiste à créer un espace de convivialité, récréatif et sensoriel, aux abords de la médiathèque.
Il a été retravaillé par les porteurs du projet avec les services municipaux (médiathèque, espaces verts, communication) afin de respecter les différentes contraintes (budget, accessibilité...).

Ainsi, l'espace vert à proximité de la médiathèque sera prochainement équipé de mobiliers de jardin (tables, fauteuils, cabane de lecture, banc, jardinières à aromatiques...). Un damier de jeu sera peint sur la terrasse de la médiathèque.

Pour ce faire, un partenariat a été conclu avec le lycée de Freyssinet et l'Adapei Nouelles 22 pour la fabrication des mobiliers. Un chantier participatif citoyen sera organisé au printemps 2026 pour l'installation de ces mobiliers et l'aménagement paysager de cet espace.

En parallèle, l'association les Papys de Charcot a proposé à la Ville de fabriquer les fauteuils à partir de bois de palettes (renforcés pour un usage grand public).
En contrepartie de la réalisation de ces fauteuils, l'association sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Bouger contre la SLA* » d'un montant de 400 €.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201065-20251216-2025_94-DE

Ainsi, au regard des explications ci-dessus, **je vous propose** :

- d'acter le versement d'une subvention exceptionnelle de 400 € auprès de l'association Bouger contre la SLA* ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

* *Sclérose Latérale Amyotrophique*

Le présent rapport ne soulevant ni avis contraire, ni observation, est ADOPTE à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 17 décembre 2025
Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX
22360

Le Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD